

Communiqué de presse

Couvre-feu

L'intervention du Président constitue un véritable coup de grâce pour le monde culturel, qui peine déjà à se remettre du confinement et de la reprise si difficile, dans le contexte sanitaire que l'on connaît.

Les entreprises artistiques et culturelles publiques ne pourront plus mettre en œuvre leur mission d'intérêt général. Quel avenir se joue pour le service public de la culture ? Comment accepter que le seul remède soit l'isolement ? et comment comprendre que le seul service public fermé sera celui de la culture ?

Toutes les conditions sanitaires ont été pourtant scrupuleusement suivies, les structures ont fait œuvre d'un professionnalisme exemplaire pour ouvrir à la rentrée et offrir aux citoyens les conditions de sécurité qui contribuent à l'envie de revenir voir des œuvres vivantes sur un plateau. Nous avons d'ailleurs compris que c'était le message du Gouvernement, et du Premier ministre en particulier ! La ministre de la Culture n'a-t-elle pas elle-même récemment déclarée qu'il n'y avait aucun cluster dans les salles de spectacle ?

En décidant un couvre-feu à 21 h, le Président de la République prend une décision qui tend à tuer le secteur culturel comme celui de la restauration. Un horaire un peu plus tardif aurait produit les mêmes objectifs sur les relations sociales sans anéantir des secteurs économiques déjà fragilisés par 6 mois de crise. Nous nous demandons si nous avons été bien défendus.

A ce stade, nos organisations représentatives du spectacle vivant subventionné considèrent que le projet de loi de finances pour 2021 est d'ores et déjà caduque. Nous appelons les parlementaires à l'amender profondément :

- Par un plan de soutien d'ampleur aux équipes artistiques (50 millions d'euros), déjà totalement oubliées du budget 2021, et qui vont payer un tribut redoutable à cette décision martiale d'un couvre-feu alors qu'elles sont déjà à terre depuis mars dernier. Les crédits consacrés au Pass culture doivent être réorientés sur cet objectif prioritaire et donner ainsi crédit à la réforme en cours de préparation, des aides aux équipes artistiques.
- Par une dotation exceptionnelle de 200 millions pour la compensation des pertes de billetterie de toutes les structures culturelles dès le 17 octobre 2020 pour le 1^{er} semestre 2021, avec une clause de revoyure pour le premier et second semestre 2021.
- Par des aménagements pour assurer la diffusion des œuvres.
- Par une sécurisation des budgets culture des collectivités territoriales.



- Par un financement renforcé des festivals dont les annonces ministérielles ne sont pas lisibles dans le projet de budget. Les 5 millions annoncés lors des EG tenus à Avignon sont notoirement insuffisants.

En plus de la reconnaissance de l'activité partielle intégrale pour toutes les structures culturelles quel que soit leur statut juridique jusqu'au 30 juin 2021, nous demandons un soutien fort pour couvrir le reste à charge spécifique du secteur que les équipes artistiques et les structures ne peuvent plus assumer seules comme elles ont dû le faire jusqu'à maintenant. De même que pour les fonctions supports qui, elles, restent en fonction pour accompagner les salarié.e.s et organiser la traversée de cette crise. La situation actuelle a des conséquences depuis des mois sur les structures et les projets de nos adhérents. Mais elle exacerbe les risques psycho-sociaux pour les hommes et les femmes - au sein d'équipes souvent réduites - qui sont exsangues de gérer les conséquences de cette crise.

Enfin, comme le Premier ministre s'y est engagé le 27 août dernier, nous demandons la réactivation des COREPS accompagnés de moyens humains pour les faire fonctionner.

L'ensemble du secteur s'était mobilisé sur la relance par l'emploi pour accompagner les intermittents dans la reconstitution de leurs droits pour le 31 août 2021, qu'en sera-t-il avec ces nouvelles restrictions ?

Nous ne croyons plus au bricolage auquel nous sommes soumis depuis des mois. Nous refusons les solutions bancales. Nous sommes inquiets de l'avenir de notre secteur dont le modèle d'intérêt général semble fort mal compris du pouvoir.

Nous demandons en urgence, l'organisation d'une conférence interministérielle pour la culture, présidée par le Premier ministre, et permettant d'organiser une mobilisation gouvernementale exceptionnelle face à cette situation. Nous formulerons des propositions ambitieuses dans ce cadre.

La réunion de ce jour organisée par la ministre de la Culture nous a permis d'alerter sur ces questions sans pour autant connaître les intentions réelles du Gouvernement pour faire face à la gravité exceptionnelle de la situation.

Paris, le 15 octobre 2020



LES FORCES
MUSICALES



SYNDICAT NATIONAL DES
SNSP
SCÈNES PUBLIQUES

SYNDICAT NATIONAL
DES ENTREPRISES
ARTISTIQUES ET CULTURELLES
syndeac

Contacts presse

Les Forces Musicales

Gaëlle Le Dantec

g.ledantec@lesforcesmusicales.org – 06 13 12 09 17

Profedim

Aurélie Foucher

aurelie.foucher@profedim.org – 07 60 49 44 06

SNSP

Marianne Charpy

m.charpy@snsf.fr – 01 40 18 55 95

Syndeac

Vincent Moisselin

v.moisselin@syndeac.org – 06 61 96 75 59